

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 décembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

**2019 DLH 350-4** Réalisation 33, rue Doudeauville (18e) d'un programme de construction de 12 logements locatifs intermédiaires par ICF Habitat La Sablière.

**M. Ian BROSSAT, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de construction de 12 logements locatifs intermédiaires à réaliser par ICF Habitat La Sablière au 33, rue Doudeauville (18e) ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la réalisation au 33, rue Doudeauville (18e) du programme de construction comportant 12 logements locatifs intermédiaires par ICF Habitat La Sablière.

Article 2 : Dans le cadre de la démarche « bâtiments durables », le projet devra respecter les objectifs du Plan Climat Air Énergie de Paris en termes de performance énergétique et les exigences de certification de l'opération.

Article 3 : 1 logement sera réservé à des candidats locataires désignés par la Ville de Paris pour une durée de 25 ans.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**